



30/08/2020

Association des résidents
du **LAC DES PILES**

Rapport d'activités 2019-2020

Assemblée générale annuelle

Membres du CA

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU LAC DES PILES

Rapport d'activités 2019-2020

1	MISSION ET VALEURS DE L'ASSOCIATION	3
2	CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019-2020.....	4
2.1	COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	4
2.2	RÉUNIONS DU CA ET AUTRES RENCONTRES	5
3	REGROUPEMENT DES ASSOCIATIONS DES COURS D'EAU ET DE LACS DE SHAWINIGAN (RACELS)....	6
4	COMMUNICATIONS	6
4.1	JOURNAL « LE PILIER »	6
4.2	SITE WEB.....	7
4.3	FACEBOOK.....	7
4.4	COURRIEL.....	8
4.5	INFOLETTRES	8
5	ENVIRONNEMENT	8
5.1	PLAN DIRECTEUR DE L'EAU (PDE).....	8
5.1.1	<i>Installations septiques</i>	<i>9</i>
5.1.2	<i>Bandes riveraines.....</i>	<i>10</i>
5.1.3	<i>Lavage des bateaux</i>	<i>10</i>
5.1.4	<i>Code d'éthique pour les usagers du lac des Piles.....</i>	<i>11</i>
5.2	PROGRAMME DE SOUTIEN RÉGIONAL AUX ENJEUX DE L'EAU (PSREE).....	12
5.3	PROJET BVSM « SUIVI DE LA PÊCHE AU LAC DES PILES	12
5.4	CARTE DU LAC DES PILES.....	12
6	MEMBRARIAT	13
7	RAPPORT DU TRÉSORIER	14
8	MERCI À NOS COMMANDITAIRES!.....	14

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



Un début d'année 2020 difficile pour nous tous avec cette pandémie qui affecte grandement notre quotidien. Nous faisons face à la plus grande crise de santé publique de notre histoire, d'où l'importance de respecter les consignes du gouvernement afin de nous protéger et de protéger les autres contre ce coronavirus. Afin de respecter les consignes de santé publique et de limiter la propagation du virus, les membres du CA ont pris la décision de tenir l'AGA 2020 par visioconférence.

Dans ce présent rapport, nous faisons état des principaux travaux du conseil d'administration. Dans un contexte d'amélioration continue, le site web nous permet maintenant de s'inscrire comme membre avec l'aide de la plateforme EVENTBRITE qui émet immédiatement votre carte de membre par courriel. Cette carte de membre électronique vous permet de participer à l'AGA, de prendre part aux décisions de l'association, de bénéficier du rabais pour la mise à l'eau de vos embarcations à la marina et de profiter de réductions sur les produits et services des commerçants locaux.

Les membres du CA de l'association ont également collaboré étroitement avec les représentants de la Ville de Shawinigan pour la mise en œuvre et le suivi des différents projets découlant du plan directeur de l'eau (PDE) du lac des Piles. Le code d'éthique du lac des Piles, la localisation des bouées de même que le suivi pour la conformité des installations septiques et des bandes riveraines sont les principaux chantiers sur lesquels nous avons étroitement contribué.

En terminant, je profite de cette occasion pour remercier le travail des membres du CA qui donnent généreusement de leur temps pour bien vous représenter auprès de nos partenaires et instances gouvernementales. Un grand merci également à tous les commanditaires pour leur soutien et leur confiance ainsi qu'à tous les membres résidents du lac qui annuellement nous réitèrent leur confiance et qui nous encouragent à poursuivre la mission de l'association. MERCI!

Joan Kamel

1 Mission et valeurs de l'association

En 2019, le CA de l'association a débuté une démarche de réflexion stratégique afin d'assurer une saine gouvernance. Nous avons tenu un premier atelier de réflexion en 2019 pour l'élaboration de la mission, de la vision et des valeurs de l'organisation.

Mission

L'Association des résidents du lac des Piles a pour mission **de défendre et de promouvoir l'intérêt de ses membres en intervenant de manière à préserver l'environnement, la qualité de l'eau et la qualité de vie des personnes qui y habitent.**

L'association s'est basée, au fil des ans, sur l'atteinte de différents objectifs. Dans les règlements généraux de l'association, on regroupe sept (7) objectifs sur lesquels s'appuient les actions de l'association:

- Défendre et promouvoir les intérêts des propriétaires du lac des Piles ;
- Sensibiliser les propriétaires à leurs droits, obligations et responsabilités ;
- Défendre l'intégrité de l'environnement naturel du lac des Piles ;
- Par de l'information et de la sensibilisation, contribuer au maintien et à l'amélioration de l'environnement du lac des Piles, incluant la qualité de vie, la qualité de l'eau, la protection des rives et des bassins versants, les affluents et les terres humides environnantes et l'aménagement du territoire, et ce, dans une philosophie de soutenabilité écologique;
- Promouvoir des mœurs ou habitudes de vie saines et respectueuses de l'environnement naturel ;
- Représenter les propriétaires auprès des autorités ;
- Agir en concertation avec d'autres organismes de protection des lacs et territoires.

Valeurs :

Les décisions à prendre et les comportements devront être en harmonie avec cette nouvelle mission dans le respect des valeurs que nous nous donnons en tant que collectivité. Les valeurs de l'association sont :

- ✓ **Respect**
- ✓ **Participation**
- ✓ **Communication**
- ✓ **Environnement**

Nous participons avec différents partenaires à la protection de l'environnement, à la promotion de la qualité de l'eau et la qualité de vie au lac des Piles. Le plan directeur de l'eau (PDE) est l'outil privilégié pour la mise en place d'actions concrètes visant la protection de la qualité de l'eau. C'est dans un esprit de collaboration que l'association travaille de concert avec la Ville de Shawinigan à la mise en place des actions prioritaires découlant du plan directeur de l'eau.

2 Conseil d'administration 2019-2020

Cette année, les membres du conseil d'administration de l'Association des résidents du lac des Piles furent très actifs afin d'assurer un suivi sur les priorités découlant du plan directeur de l'eau (PDE) et des demandes des résidents du lac des Piles.

Dans un esprit de saine gouvernance, les membres du CA, accompagnés de M. Steven Hill-Paquin, du Centre de formation communautaire de la Mauricie (CFCM) ont amorcé en 2019 un exercice de réflexion stratégique qui a débuté par l'énoncé de la mission et l'expression des valeurs auxquelles tous les membres adhèrent. Nous avons, cette année, révisé les statuts et règlements de l'association. Nous avons également profité de cet exercice pour modifier le nom de l'association en remplaçant le « a » de résidants par le « e ». On écrit désormais « lac des Piles » et non plus Lac-des-Piles. Le nom officiel de l'association devient donc « **Association des résidents du lac des Piles** ». Les lettres patentes seront modifiées en conséquence après l'AGA.

2.1 Composition du conseil d'administration



Nom	Fonction
Joan Hamel	Présidente
Guy Pilon	Vice-président et directeur environnement
Pierre Marchand	Trésorier
Claude Leclerc	Secrétaire
Catherine Leduc	Administratrice
Christian Carrier	Administrateur
Marc Dontigny	Administrateur

Rapport d'activités 2019-2020

Merci à tous nos bénévoles !

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous les bénévoles incluant les membres du conseil d'administration. Afin de bien remplir la mission de l'association, les membres du CA déploient beaucoup d'heures en bénévolat. Nous les remercions très sincèrement pour leur engagement et leur précieuse collaboration.

Mentions spéciales:

- Katerine Ouellette, Gestion de la liste des membres et des communications par courriel qui nous a donné un soutien remarquable durant plusieurs années. Malheureusement elle quitte ses fonctions car elle a vendu sa résidence au lac;
- Matthieu Beaumont, biologiste et conseiller spécial.

2.2 Réunions du CA et autres rencontres

Il y a eu plusieurs réunions du CA, plusieurs rencontres avec les représentants de la Ville et des rencontres de travail avec le consultant Steven Hill-Paquin de CFCM pour la révision des règlements de l'association.

Nous avons eu plusieurs rencontres de travail (non comptabilisées) pour préparer une demande de subvention auprès du MELCC pour réaliser un projet en environnement (PSREE). Plus de détails sur ce projet dans la prochaine section du rapport.

Réunion régulières du CA	Réunion extraordinaire du CA	Réunions avec la Ville	Autres rencontres partenaires
14 septembre 2019	5 janvier 2020	28 octobre 2019	11 août 2019 AGA RACELS
23 novembre 2019		19 novembre 2019	6 novembre 2019 Rencontre Lyne Latouche, consultante à la Ville : Hébergement locatif (RACELS)
18 janvier 2020		7 & 11 février 2020	30 novembre 2019 Atelier de travail CFCM Révision des règlements
15 mars 2020		7 avril 2020	6 décembre 2019 (Réunion RACELS-Ville)
26 avril 2020		28 mai 2020	16 décembre 2019 (Rencontre BVSM-PSREE)
28 juin 2020		18 juin 2020 Rencontre Ville et partenaires sur les enjeux de la navigation sur le lac des Piles et la rivière.	16 avril 2020 Formation EVENTBRITE donnée par ADN
30 août 2020			

Le code d'éthique et la localisation des bouées est un chantier sur lequel l'association a beaucoup travaillé avec la Ville. L'association s'engage à diffuser le code d'éthique aux résidents par les voies de communication dont elle dispose.

3 Regroupement des associations des cours d'eau et de lacs de Shawinigan (RACELS)

L'association des résidents du lac des Piles est membre du RACELS depuis la fondation du regroupement en août 2015. La mission du RACELS est de regrouper les associations de cours d'eau et de lacs du territoire de la Ville de Shawinigan afin de :

- Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine environnemental des cours d'eau et des lacs du territoire de la Ville de Shawinigan en privilégiant l'approche préconisée par bassin versant ;
- Coordonner, organiser et conduire, au nom des associations membres, toute représentation auprès des autorités et tierces parties quelconques afin de défendre les intérêts des riverains ;
- Faciliter la coordination et la réalisation d'acquisition de services par et pour les associations membres du RACELS ;
- Mettre en commun les ressources humaines et les expertises provenant des associations membres ;
- Informer et soutenir les associations membres sur les différents dossiers et sur les meilleures pratiques environnementales pour améliorer l'état de santé de nos plans d'eau.

Joan Hamel, présidente de l'Association des résidents du lac des Piles siège au sein du comité exécutif du RACELS à titre de secrétaire depuis la création du RACELS. Il y a 11 associations de lacs et de cours d'eau membres du RACELS. L'assemblée générale annuelle du RACELS s'est tenue le 11 août 2019.

RACELS a participé à une rencontre d'information le 21 août 2019 à l'Hôtel de ville de Shawinigan sur un projet d'hébergement touristique au lac Vincent (PPCMOI). C'est un enjeu qui touche plusieurs associations membres du RACELS. En appui aux démarches de l'Association du lac Vincent, RACELS a proposé à la Ville d'assurer d'un meilleur encadrement concernant ce type d'hébergement (de type Airbnb) sur son territoire, particulièrement au pourtour des plans d'eau. Un rapport élaboré par RACELS a été déposé lors d'une rencontre de consultation tenue le 6 novembre 2019, à la consultante Madame Lyne Latouche qui a eu le mandat d'étudier cet enjeu et de faire des recommandations à la Ville. À l'automne 2020, nous devrions connaître la recommandation de la Ville et la position des élus municipaux à cet égard.

4 Communications

4.1 Journal « Le Pilier »

Compte-tenu de la gestion importante pour la livraison papier et des coûts inhérents à la publication, envoi postal, etc., une réflexion a été faite par les membres du CA en juin 2019 et nous avons proposé de l'AGA 2019 qu'il n'y ait qu'une seule édition papier annuelle au printemps et que toutes les autres éditions soient expédiées uniquement par courriel (infolettre).

Rapport d'activités 2019-2020

Nous avons donc publié cette année, le premier « Le Pilier » électronique sous format infolettre pour l'édition du printemps 2020. Cette édition électronique fut envoyée aux résidents par courriel en avril et publiée sur la page Facebook ainsi que sur le site web de l'association. Pour recevoir l'information à jour, nous demandons aux résidents du lac de s'inscrire comme membre de l'association et de nous envoyer leur adresse courriel.

Considérant le contexte de la pandémie, l'impression du « Le Pilier » chez le fournisseur a tardé et la version papier fut livrée en mai seulement à la résidence de tous les résidents, y compris les résidents non-membres. Comme vous le savez, nous profitons de cet envoi postal pour inciter les propriétaires au lac à devenir membres ou à renouveler leur adhésion à l'Association des résidents du lac des Piles.

Nous remercions la graphiste Marie-Josée Rivard pour son travail dévoué en ce qui a trait la conception du journal « Le Pilier ».

4.2 Site web

Une nouvelle plateforme pour l'inscription des membres a vu le jour en janvier 2020. Cette plateforme « Eventbrite » permet de recevoir par courriel la carte de membre automatiquement. C'est rapide, efficace et sécuritaire. Les autres résidents effectuent leur inscription par l'envoi du formulaire d'inscription papier accompagné d'un chèque couvrant les frais d'adhésion. L'inscription se fait donc avec un certain délai causé par la poste et elle est complétée manuellement par un membre du CA de l'association.

Année	Inscriptions en ligne	Inscriptions par la poste
2018	15	125
2019	92	55
2020 ¹	135	9

Une mise à jour du site web a été effectuée afin de modifier le nom de l'association.

4.3 Facebook

Nous diffusons l'information pertinente concernant le lac ou autres sujets d'actualité sur la page Facebook de l'association. Nous publions également les photos prises par nos amis Facebook et les vidéos et nous relayons les « petites annonces ». N'hésitez pas à aller cliquer « j'aime » sur la page Facebook et à nous faire part de vos réalisations et vos commentaires.

Nous avons **383 abonnés** qui nous suivent sur la page Facebook

357 mentions J'AIME la page!

Cliquez [ici](#) si ce n'est pas déjà fait.

Nous répondons rapidement aux demandes sur « messenger ».



¹ Juin 2020

4.4 Courriel

Nous répondons dans les meilleurs délais à toutes demandes reçues par courriel à l'adresse de l'association :

info@lacdespiles.org



4.5 Infolettres

Les infolettres constituent un moyen rapide de communiquer avec les membres, les résidents et les partenaires. Quinze infolettres ont été envoyées durant l'année 2019-2020 sur différents sujets tels que :

- ✓ Du civisme pour une cohabitation harmonieuse
- ✓ Message de la direction de la Marina du lac des Piles
- ✓ Ouverture de la Marina
- ✓ Consultation publique (PPCMOI Cabines Nordik)
- ✓ Envoi du Pilier de décembre et du printemps 2020
- ✓ Code d'éthique
- ✓ Localisation des bouées
- ✓ Projet de BVSM sur le suivi de la pêche au lac des Piles



*** **IMPORTANT** ***Près de 20% des résidents n'ouvrent pas le courriel « Infolettre » provenant de l'association. Il est important de vérifier si vous recevez bien l'information de votre association car, depuis maintenant deux ans, nous utilisons la plateforme MailChimp pour communiquer avec vous. Si vous n'avez rien reçu par courriel à ce jour, il est important de vérifier dans votre boîte de courriel indésirable et de régulariser la situation ou de nous informer de votre adresse courriel pour recevoir l'information de votre association.

5 Environnement

L'environnement est une valeur importante pour l'association. Celle-ci se reflète dans les actions prises par l'association qui visent à protéger et préserver la qualité de l'eau du lac et son environnement. Des rencontres de suivi des projets découlant du plan directeur de l'eau (PDE) se sont tenues avec les représentants municipaux pour la mise en œuvre des actions visant les actions relatives au suivi de la mise aux normes des installations septiques et des bandes riveraines. Nous avons étroitement collaboré avec la Ville sur l'élaboration d'un code d'éthique et de la localisation des bouées pour la navigation. Cette année, des bouées seront installées par la Ville pour délimiter la zone de navigation. Les usagers du lac pourront durant la saison soumettre leurs commentaires. Un bilan sera fait à l'automne 2020 par la Ville.

5.1 Plan directeur de l'eau (PDE)

Le projet a débuté en 2015 avec un diagnostic de BVSM. Il y a déjà 4 ans de cela, soit le 22 novembre 2016, des consultations auprès des résidents du lac des Piles ont été faites pour identifier les principaux enjeux au lac des Piles. Le PDE est accessible sur le site web

Rapport d'activités 2019-2020

de la Ville et nous vous encourageons à consulter les fiches de projet et l'état d'avancement de [chaque projet du PDE](#).²

Les membres du CA de l'association ont proposé d'ajouter un enjeu dans le PDE du lac des Piles pour mettre en œuvre des actions afin de protéger la biodiversité du lac et son bassin versant. La résolution **2020-03-15-21**, adoptée à l'unanimité par les membres du conseil d'administration de l'Association des résidents du lac des Piles lors de la réunion régulière tenue le dimanche 15 mars 2020.

5.1.1 Installations septiques

Des inspections des installations septiques et des bandes riveraines ont débuté à l'été 2018 et les résidents ont reçu sur demande un rapport personnalisé de conformité. Pour certains propriétaires, des avis de mise aux normes ont été envoyés par la Ville et des travaux devront être faits sur la bande riveraine et les installations septiques non-conformes. Un bilan de l'évaluation de la performance des installations septiques ainsi que l'inventaire des bandes riveraines sont disponibles sur le site de la Ville de Shawinigan http://www.shawinigan.ca/Citoyens/lac des Piles_205.html

Bilan global- mars 2020

Voici le portrait d'ensemble de la conformité des installations septiques à ce jour au lac des Piles :

Classe	Bilan 2020	Inventaire 2018
Conforme (AA)*	52	
Conforme (A)	41	54
Aucune contamination ou correctifs mineurs (A-)	46	47
Installations non conformes (B)	87	94
Installations non conformes (B -)	19	29
Installations non conformes (C)	8	13
À déterminer	3	7
Total	256	244

* Installation conforme et non inspectée, car récente

² http://www.shawinigan.ca/Citoyens/lac-des-piles_205.html

Rapport d'activités 2019-2020

Un programme de soutien financier « EcoPrêt » vous est offert pour effectuer ces travaux de mise aux normes pour une installation septique. Consultez le site web de la Ville pour plus amples informations.

http://www.shawinigan.ca/Citoyens/installations-septiques_246.html

Afin de connaître les le noms des technologues et fabricants pour effectuer les plans requis, nous vous encourageons à visiter le site de l'association, sous le volet « Nouvelles » <https://www.lacdespiles.org/nouvelles/2019/04/06/mise-en-conformite-des-installations-septiques>



5.1.2 Bandes riveraines

Au lac des Piles, depuis le début du programme de conformité, la proportion de propriétaires ayant une bande riveraine conforme est passée de 34.78% à 56.19%.

En 2018 : 104 terrains classés A	En 2020 : 168 terrains classés A
109 terrains classés B	79 terrains classés B
80 terrains classés C	52 terrains classés C

5.1.3 Lavage des bateaux

La procédure de lavage de bateaux mise en place en 2019 se poursuit en 2020. Consultez la procédure à suivre pour obtenir un certificat de lavage et une vignette. Les [sites de lavage](#) sont également identifiés sur le site de la Ville.

Rapport d'activités 2019-2020

5.1.4 Code d'éthique pour les usagers du lac des Piles

CODE D'ÉTHIQUE POUR LES USAGERS DU LAC DES PILES

« Tous en action vers une gestion responsable du lac pour une utilisation durable de la ressource Eau »

Zone sans vagues (0-100 mètres)
Afin de réduire les impacts liés à la navigation et de respecter les résidents et la faune :
La vitesse et la circulation des embarcations à moteur doivent être limitées et le niveau de bruit réduit (hydrojets, etc., etc.).

- Vitesse maximale de 10 km/h (5 mph);
- Circulation lente; approche au départ lent et perpendiculaire à la rive;
- Niveau de bruit réduit;
- Retour direct à moins de 1 m de profondeur.

Zone d'activités à vagues surdimensionnées (300 m et plus)
La pratique d'activités nautiques générant des vagues surdimensionnées, dans le wake surf et le wake-board, est limitée dans la zone 300 m et plus identifiée sur la carte. Ces activités sont interdites lorsque les bateaux ont les ballasts remplis et les dispositifs mécaniques allés.
Cette zone n'est pas exclusive, mais que la cohabitation avec d'autres types d'embarcations puisse être difficile.

Zone de hauts fonds
Des bouées permettent de signaler les roches à proximité et de délimiter les hauts fonds du lac.

- Vitesse maximale de 10 km/h (5 mph);
- Retour direct à moins de 1 m de profondeur;
- Départ en douceur pour éviter de soulever les sédiments.

Zone sans bateau à moteur
Afin de préserver l'environnement de la prise d'eau potable :
Les embarcations à moteur doivent éviter de circuler à l'intérieur de cette zone, délimitée par deux bouées jaunes de type standard (à 50 m de la prise d'eau).
• Aucune vague ne doit être générée dans cette zone.

Zone de baignade
Afin de signaler la présence de baigneurs :
Certains secteurs ont été désignés comme zones de baignade, généralement dans la zone 0-100 mètres.

- Circulation lente;
- Retour direct au rivage.

Zone d'activités (100-300 m)
Cette zone de vagues restreintes est située entre la zone sans vagues (0-100 m) et la zone d'activités à vagues surdimensionnées (300 m et plus). Il est permis de réaliser tous les types d'activités nautiques, sauf celles générant des vagues surdimensionnées.

Bonnes pratiques sur l'ensemble du lac
Afin de préserver la qualité et la biodiversité du plan d'eau, il faut :

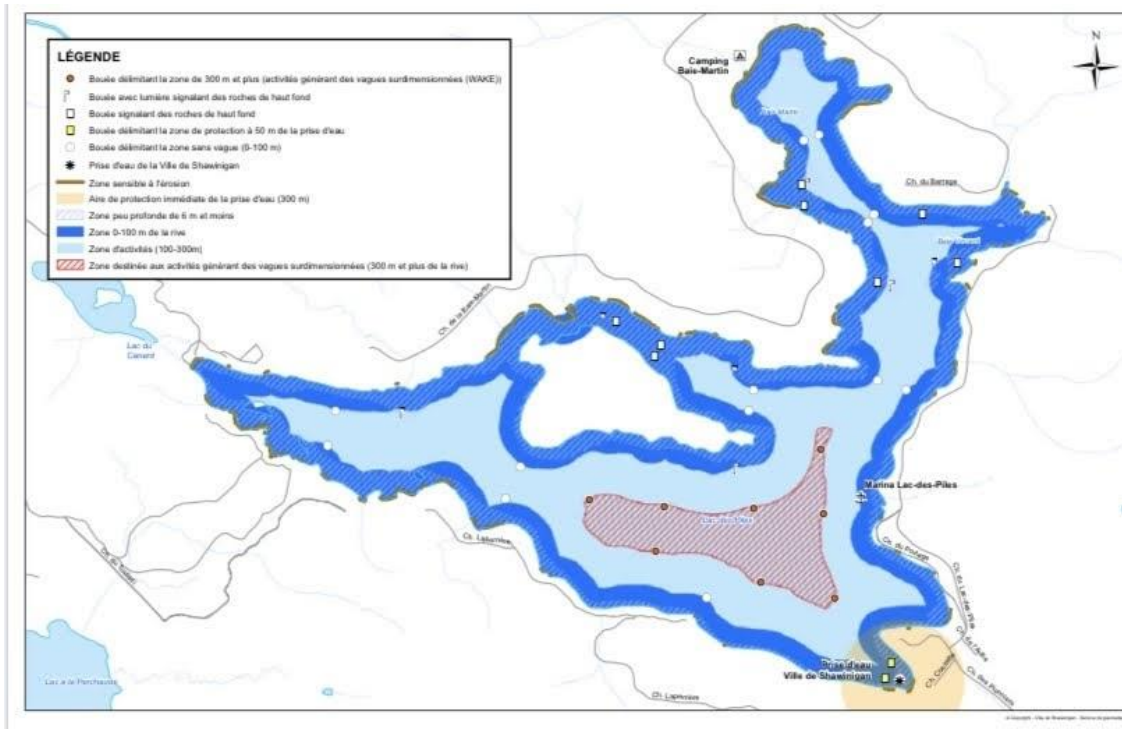
- respecter le règlement obligatoire le lavage des embarcations avant leur mise à l'eau;
- si possible, remplir les réservoirs d'eau avant de quitter le lac et de la bande riveraine ou alors avec la disposition des bacs absorbants pour l'essence;
- disposer adéquatement des déchets générés lors du séjour sur l'eau;
- éviter de circuler à l'intérieur de la zone sans bateau à moteur (prise d'eau);
- éviter d'empiler les moteurs d'accrocher des objets par des moteurs moins polluants (à quatre temps) ou des moteurs électriques.

Afin d'assurer une bonne cohabitation des usagers, il faut respecter :

- la pratique d'activités sportives à charge zone identifiée sur la carte et dans ce code d'éthique;
- l'ensemble des règlements municipaux, provinciaux et fédéraux en vigueur sur le plan d'eau.

shawinigan.ca/navigation
Information : 819 536-7200 | information@shawinigan.ca

La Ville en collaboration avec l'Association a mis de l'avant un code d'éthique dont l'objectif est de favoriser une cohabitation harmonieuse des différents usagers du lac et de limiter l'impact des embarcations à moteur. Des bouées ont été installées permettant de d'identifier les zones sans vagues et une zone pour la pratique du wake à 300 mètres de la rive.



Cet outil permet de sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques à observer sur le lac, tirées d'une revue de littérature des impacts des embarcations à moteur sur les plans d'eau, réalisée par l'organisme Bassin Versant Saint-Maurice pour la Ville de Shawinigan. Il est possible de consulter le [code d'éthique](#) sur le site web de la Ville. Un sondage élaboré par la Ville est disponible en ligne et les commentaires reçus permettront de bonifier le code d'éthique pour l'an prochain. Consulter le site de la ville pour obtenir l'accès au [sondage](#).

5.2 Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE)

Certains résidents du lac des Piles ont avisé le CA de la diminution, voire la disparition de petits poissons et de moules d'eau douce (Elliptio de l'est) dans plusieurs secteurs du lac des Piles. Devant ce constat, le CA a demandé à l'automne dernier à une firme spécialisée, Groupe Hémisphère, de venir faire une première évaluation. Deux biologistes experts en faune aquatique de cette firme sont venus au lac et ont constaté qu'il semble effectivement y avoir une diminution des populations de petits poissons (achigans, perchaude, crapets, etc.) et des mulettes dans des zones hautement exposées aux vagues surdimensionnées.

L'association a donc avisé le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs de ce constat et a demandé une aide financière au Ministère de l'Environnement par l'entremise d'un PSREE afin que Groupe Hémisphère puisse faire une étude sur le sujet. Le titre de cette étude était :

« *Impacts des activités nautiques motorisées sur l'achigan à petites bouches et l'elliptio de l'est au lac des Piles* »



Il y a déjà eu des études au Québec de l'impact des vagues surdimensionnées sur l'érosion des rives, mais aucune sur la faune aquatique. La Ville de Shawinigan, le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs de même que Bassin Versant St-Maurice ont appuyé le projet.

Le projet n'a malheureusement pas été retenu par le Ministère de l'Environnement.

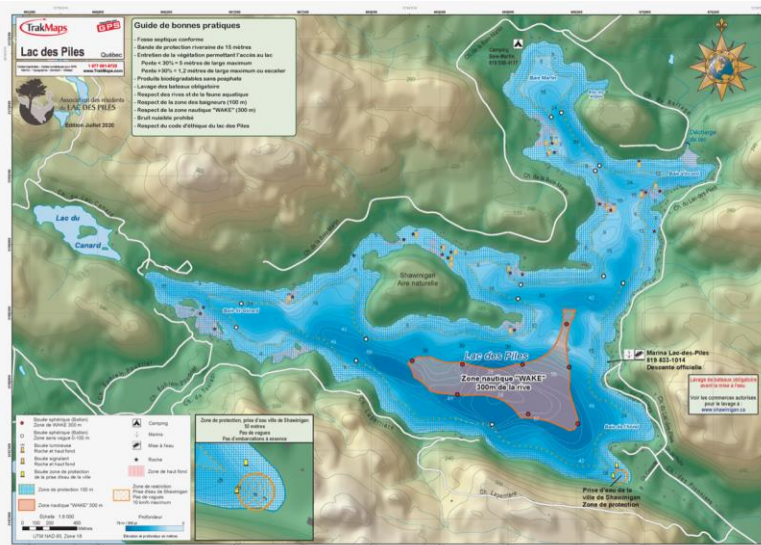
5.3 Projet BVSM « Suivi de la pêche au lac des Piles »

Un webinaire fut organisé le 30 juillet 2020 afin d'informer les usagers du lac sur le projet de la pêche et de la réglementation WEBINAIRE. Un deuxième webinaire sera organisé à l'automne afin de diffuser les résultats.

5.4 Carte du lac des Piles

Une carte bathymétrique du lac des Piles a été conçue par TrakMaps. Cette carte identifie la localisation des bouées, les zones de protection, les zones de hauts-fonds et quelques règles de bonnes pratiques.

La carte plastifiée sera remise gratuitement aux membres de l'association.



6 Membrariat

Depuis les dernières années, nous connaissons une légère baisse des effectifs. Nous devons certes faire des efforts de recrutement et de communication, mais nous devons également entreprendre une réflexion plus profonde sur le besoin associatif des résidents du lac des Piles.

Voici le tableau du nombre de membres depuis 2014 sur un potentiel de 291 résidents au lac des Piles et dans son bassin versant.

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
154	159	155	152	140	147	156 ³

³ 24 août 2020

7 Rapport du trésorier

Le rapport sera envoyé aux membres inscrits à l'AGA

8 Merci à nos commanditaires!

Merci à nos commanditaires

Marina du lac des Piles: 819 533-1014
marinalacdespiles.com

<p>RE/MAX L'ÉQUIPE HALLE-LAROCHE</p> <p>819.537.5000</p>	<p>Pour le meilleur et pour longtemps www.gerardmilette.com</p> <p>1785, boul. Trudel Est, St-Basile (Québec) G0K 2L0 T : 819 535-3325 F : 819 535-0002</p> <p>GÉRARD MILETTE</p> <p>MANUFACTURIER DE PORTES ET FENÊTRES</p>	
<p>Sport Marine</p> <p>Distributeur exclusif des produits Corecraft au Québec</p> <p>124, rue Authier, St-Alphonse-de-Granby À 40 min. du Port Champlain (Sortie 68 Autoroute 10)</p> <p>Téléphone : 450 777-1161 / simon@spportmarine.com www.spportmarine.com</p>	<p>BIONEST Développement des nouveaux usages</p> <ul style="list-style-type: none"> • Table de secours • Compartiments de rangement • Méta permanent <p>819 528-2002 - www.bionest.ca</p>	<p>VILLE DE SHAWINIGAN</p> <p>550, avenue de l'Indépendance CP 400 Shawinigan Qc G9N 6V5 Téléphone : 819 536-7200 www.shawinigan.ca</p> <p>Michel Angers Maire de Shawinigan</p>
<p>PÉPINIÈRE DU PARC</p> <p>Arielle Soucy, associée Conceptrice et responsable de l'arrangement paysager ariellesoucy@pepiniereduparc.com</p> <p>819-532-2068 www.pepiniereduparc.com</p> <p>1311, 25^e St Joseph, St Mathias du Parc, G0K 1R0</p>	<p>Patrick Ledoux</p> <p>5401, 25^e Rue Grand-Mère, St 897, 9A0</p> <p>M & P Remerciements: 819 533 4555 Télécopieur: 819 533 3959 Courriel: patrickledoux@ogocable.ca</p> <p>STE-FLORE</p>	<p>LES Quais TRADITIONNELS</p> <p>888, St-Amand Grand-Mère (Québec) G0K 2G0 Tél. : 819 538 6980 Cell. : 819 898-5124 quais@traditionnels.ca www.quais-traditionnels.ca</p> <p>DANIEL ST-PIERRE PROPRIÉTAIRE</p>
<p>LE SPECIALISTE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peinture • Carrelage • Suspendu • Plâtrerie • Plâtrerie - Plaf de gypse • Sol élastique - Chauffage • Peinture • Entretien piscines • Démolition • Démolition - nettoyage de chantier <p>GARAGE STE-FLORE 1999 INC. 2025 - 10 14^e Avenue Grand-Mère Qc G0K 1A0</p> <p>Soyez Télex et Jeanne Durouchier Propriétaires</p> <p>Tél. : (819) 538-2053 • Fax : (819) 538-1488</p>	<p>Multi-Energie Inc.</p> <p>1411, boulevard des Érables Trois-Rivières (Québec) G8T 4Z2 Tél. : 819-278-6677 Tél. : 819-278-6167 http://www.multi-energie.com</p> <p>MOBILITÉ TECHNOLOGIES MAINTIENNA ÉNERGIES</p>	<p>Milette portes-doors</p> <p>100, avenue Industrielle St-Basile (Québec) G0K 2L0</p> <p>1 800 567-2931 Téléphone : 819 535-6688 info@partesm@ste.com</p>
<p>SUBWAY</p> <p>Soyez prudents !</p>	<p>Entreprises PRATTE & LAFORME INC.</p> <p>La référence en excavation à Shawinigan 2800, 2^e Rue, Shawinigan 819 538-4245</p>	<p>Vous êtes en affaires? Vous voulez élargir ou consolider votre clientèle? Vous voulez rejoindre directement nos lecteurs? ► Rien de plus simple! ◀</p> <p>Des espaces publicitaires sont disponibles dans Le Piler</p> <p>Contactez-nous : journal.piler@lacdespiles.org</p>